



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 MARS 2018

PRÉSENTS : Mme PEYRIDIEUX Paquerette, Maire – M. BORDET Cédric, 1^{er} Adjoint - Mme LAUBA Marie-Noëlle, 2^{ème} adjointe – M. MANIERE Alain - M. GADEAUD Didier – Mme FEREOLE Françoise - Mme NAUZE Edith - M. FAIJAN Daniel – M. FUNK Jean-Jacques – M. RIBERAUD Wilfried - M. MALEVRE Yannick - Mme LEROUX Jacqueline – Mme BAUDRY Véronique – Conseillers Municipaux.

EXCUSÉE : Mme NAUDY Marie-Christine

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme NAUZE Edith

La séance est filmée et enregistrée.

Le compte rendu de la séance du 8 décembre 2017 est approuvé par 10 voix pour et 3 contre. Madame FEREOLE déclare que ses observations au sujet des rythmes scolaires n'ont pas été notées sur ce compte rendu.

ORDRE DU JOUR

I – SERVICE CIVIQUE (DELIB_2018_1)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les possibilités offertes aux communes d'accueillir un jeune dans le cadre d'un service civil. C'est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général (solidarité, éducation...) pour une durée hebdomadaire d'au moins 24 heures. La désignation d'un tuteur est nécessaire. Un mois d'essai peut mettre un terme à ce contrat. Le jeune perçoit une indemnité de base versée par l'Etat et l'organisme d'accueil verse un complément mensuel de 105.96 € sur laquelle peuvent être déduits les repas ou transports éventuels.

Une demande a été présentée à Madame le Maire pour un poste affecté principalement au service des enfants : cantine, garderie, encadrement des enfants. Mme DURIEUX serait la tutrice. D'autres tâches peuvent être faites en complément.

Le Conseil Municipal approuve cette initiative par 10 voix pour et 3 abstentions et autorise Madame le Maire à signer les conventions nécessaires à l'engagement de ce jeune. Les crédits seront portés au budget.

II – RYTHMES SCOLAIRES RENTRÉE 2018

Le deuxième Conseil d'Ecole a eu lieu le 13 mars 2018. Madame BAUDRY donne lecture du courrier transmis à Monsieur le Directeur Académique :

« Monsieur le Directeur,

En Conseil Municipal du 8 décembre dernier, la commune de Saint Antoine sur l'Isle, consciente de l'intérêt de l'enfant a émis un avis favorable au maintien de la semaine à 4,5 jours. Cette décision avait été prise malgré le Conseil d'Ecole extraordinaire du 28 novembre 2017 où la majorité des enseignants du RPI de Porchères et Saint Antoine (4 sur 6) ont voté pour le retour de la semaine à 4 jours. Après enquête, 60 % des parents d'élèves ont souhaité le retour de la semaine à 4 jours. La commune de Porchères avait déjà délibéré en octobre sans aucune concertation avec notre commune. C'est pour éviter et arrêter les conflits créés le cas échéant, que contraints, nous ne nous opposons pas au retour de la semaine à 4 jours. Nous sommes conscients des problèmes de fratrie que pourrait engendrer une organisation différente à celle de Porchères, d'autant plus que le dédoublement de la classe de CP et l'ouverture d'une classe augmente les effectifs de cette école.

En conséquence, nous sollicitons une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire adaptée à 4 jours.

...

III – MISE EN PLACE D’UNE MUTUELLE COMMUNALE (DELIB_2018_2)

Une mutuelle communale permet des tarifs de groupe pour les habitants de la commune (séniors, travailleurs non salariés etc... Aucun coût n’est imputé à la commune, aucun engagement n’est signé avec la mutuelle qui sera choisie.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve à la majorité par 10 voix pour et 3 contre la mise en place de cette mutuelle communale.

IV – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (DELIB_2018_3)

M. BORDET, 1^{er} adjoint, présente les résultats de l’exercice 2017.

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses.....	344 807.95 €	Dépenses.....	96 374.73 €
Recettes.....	398 882.57 €	Recettes	40 601.19 €
Résultat 2017.....	+54 074.62 €	Résultat 2017.....	- 55 773.54 €
Report 2016.....	+53 294.53 €	Report 2016	- 2 676.07 €
Report CCAS cloturé.....	<u>+133.26 €</u>		
Résultat de clôture.....	+107 502.41 €	Résultat de clôture...	- 58 449.61 €

Madame le Maire quitte la salle, Monsieur BORDET soumet au vote le compte administratif 2017. Le compte administratif est approuvé par 9 voix pour et 3 contre.

V – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 (DELIB_2018_4)

Madame le Maire présente les résultats du compte de gestion établi par le Receveur. Les résultats étant identiques aux nôtres, le compte de gestion 2017 est approuvé à la majorité par 10 voix pour et 3 contre.

VI – AFFECTATION DU RESULTAT (DELIB_2018_5)

Considérant les résultats de l’exercice 2017, considérant qu’il n’y a pas de reste à réaliser, l’affectation du résultat est ainsi proposée :

ARTICLE 1068 excédent de fonctionnement capitalisé	55 773.54 €
Excédent reporté en section de fonctionnement	51 728.87 €
Déficit reporté en section d’investissement	55 773.54 €

Le Conseil Municipal approuve à la majorité l’affectation du résultat sur l’exercice 2018, par 10 voix pour et 3 contre.

VII – VOTE DES TAUX D’IMPOSITION (DELIB_2018_6)

Madame le Maire rappelle que les bases d’imposition ont été revues pour plusieurs immeubles sur la commune qui étaient mal classés. En maintenant les taux actuels, il est constaté un bénéfice de 7 541 €. Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux actuels qui sont de :

11.32 % pour la taxe d’habitation – 16.68 % pour la taxe foncière – 59.34 % taxe foncière non bâti

Madame FEREOLE pense qu’en raison de la suppression de la taxe d’habitation, il serait nécessaire d’augmenter les autres taxes.

Après discussion, le Conseil Municipal décide par 10 voix pour et 3 abstentions, de maintenir les taux actuels.

VIII – VOTE DU BUDGET 2018

Madame le Maire présente les prévisions budgétaires pour la section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 - charges à caractère général.....	112 810 €
Chapitre 012 – frais de personnel.....	186 000 €
Chapitre 065 – autres charges de gestion courante.....	33 231 €
Chapitre 066 – charges financières.....	9 259 €
Chapitre 022 – dépenses imprévues.....	23 000 €
Chapitre 023 – virement à la section d’investissement.....	61 578 €
Chapitre 042 - opération d’ordre (amortissements).....	<u>5 535 €</u>
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	431 413 €

Dans le cadre des subventions aux associations, trois subventions exceptionnelles sont prévues pour le Groupement des Secrétaires de Mairie qui organise cette année les rencontres girondines à Pomerol (50 €), l'amicale des Anciens Combattants de Saint Médard de Guizières pour une exposition sur le centenaire de la guerre 14-18 (50€) et la coopérative scolaire de l'école de St Antoine pour leur voyage scolaire (1250 €). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement de ces subventions. **(DELIB_2018_7)**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 013 – atténuation des charges.....	7 000 €
Chapitre 70 – produits des services.....	17 000 €
Chapitre 73 – impôts et taxes.....	185 267 €
Chapitre 74 – dotations	156 418 €
Chapitre 75 – autres produits de gestion courante.....	9 000 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels.....	3 000 €
Chapitre 042 – opération d'ordre (travaux en régie).....	2 000 €
Report de l'excédent 2017.....	<u>51 728 €</u>
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	431 413 €

Madame le Maire présente les prévisions budgétaires pour la section d'investissement et les différentes opérations prévues pour 2018 avec choix des entreprises **(DELIB_2018_8)**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS FINANCIERES

Remboursement capital des emprunts.....	32 549 €
Dépenses imprévues.....	8 000 €
Déficit.....	55 774 €
Travaux en régie.....	2 000 €

VOIRIE

Réalisation d'une écluse (estimatif).....	12 228 €
Réseau eaux pluviales (estimatif).....	8 193 €
Panneaux lumineux (SERI).....	1 527 €
Marquage au sol (SERI).....	1 740 €
Ingénierie (AZIMUT).....	2 640 €
Réfection de la place où sera la borne.....	9 581 €
Provision.....	26 472 €

Ces travaux décidés en 2017 ont fait l'objet d'une consultation. Monsieur BORDET présente les devis reçus. Par 10 voix pour et 3 abstentions, l'entreprise BOUIJAUD a été retenue pour l'ensemble des travaux voirie (25 588.34 €HT).

ECLAIRAGE PUBLIC

Réfection des éclairages vétustes.....	27 549 €	subvention syndicat.....	20 662 €
--	----------	--------------------------	----------

Il s'agit du remplacement des foyers vétustes et des commandes d'éclairage public, financés à 80 % par le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde et le Syndicat Intercommunal d'Electricité. Notre patrimoine d'éclairage public sera ainsi entièrement rénové avec des ampoules LED et des relais bi-puissance qui permettent de diminuer l'intensité des ampoules de 1h à 6h du matin. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

FOYER

Acquisition des chaises.....	5 514 €
------------------------------	---------

Proposition d'acquérir de nouvelles chaises pour le foyer. Le Conseil Municipal retient à l'unanimité le devis de la société TRIGANO pour un montant de 5 513.04 €.

CIMETIERE

Aménagement des allées.....	5 000 €	subvention FDAEC.....	16 000 €
-----------------------------	---------	-----------------------	----------

Monsieur BORDET présente à nouveau le plan de ces travaux. Monsieur BORDET présente le devis reçu, nous sommes en attente d'autres devis.

CARTE COMMUNALE

Frais d'étude..... 1 215 €

Prévision du solde de l'étude.

BORNE ELECTRIQUE

Installation de la borne par le SDEEG..... 2 000 € subvention SIE..... 2 000 €

Cette installation va se faire prochainement.

TRAVAUX ECOLE

subvention travaux 2017..... 9 846 €

Les subventions ont été versées en début d'année et figureront donc sur ce budget.

TOTAL DES DEPENSES

201 982 €

TOTAL DES RECETTES

201 982 €

Le budget 2018 est approuvé à la majorité par 10 voix pour et 3 contre. Madame LEROUX donne lecture des comptes rendus attestant que Monsieur FAIJAN, Monsieur MANIERE et Madame FEREOLE étaient informés en cours d'année de tous les projets contrairement à leurs dires.

(DELIB_2018_9)

IX – DEMANDES DE SUBVENTION

- **Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (DELIB_2018_10)**
La somme de 15 800 € a été notifiée par nos Conseillers Départementaux lors de la réunion du 20 mars. A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite cette subvention au titre des travaux de réfection de la place avenue de la Libération, de l'aménagement du cimetière et de l'acquisition des chaises du foyer.
- **Travaux d'éclairage public (DELIB_2018_11)**
Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité une subvention de 80% auprès du Syndicat d'Energie Electrique de la Gironde et du Syndicat Intercommunal d'Electrification pour les travaux de remplacement des foyers vétustes et commandes d'éclairage public (devis établis par le SDEEG).

X – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Assainissement**
En 2013, nous avons demandé le raccordement des logements rue de Logerie et la seule maison de la rue de la Chaussée non raccordés à ce jour. Ces travaux n'ont pu être réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement en raison du coût. Cette opération sera de nouveau inscrite sur le budget 2018 du SIAEPA.
- **Plantations d'arbres**
La société de pêche prévoit la plantation d'arbres sur l'étang de Gours. Les employés communaux de Gours contribuent à ces plantations en préparant le terrain. Les Conseillers Municipaux sont informés que Monsieur et Madame PEYRIDIEUX ont proposé à la société de pêche 4 petits chênes. L'employé communal de St Antoine sur l'Isle ira les déraciner avec l'aide du tractopelle, la société de pêche les réceptionnera sur place. Toutes autres propositions seront transmises au Président de la Société de Pêche.

L'ordre du jour étant clôturé,

La séance est levée à 22h15